

## DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de François GAUTHERON, Maire, pour délibérer.

Etaient présents : Mr GAUTHERON François, Mme ROUGET Nathalie et Mr PANNETRAT Jacky

Absents excusés : Mr DELEMARRE Arnold (pouvoir à Mr GAUTHERON), Mme BLOT Séverine (pouvoir à Mme ROUGET), Mr ROBIN Jean-Luc, Mme BLASZCZYK Josiane, Mme PICARD Sylvie, Mr BOURIQUET Sébastien, Mr HEUDIER Bernard, Mme AUCOIN Nathalie, Mme BLANLUET-CARN Florence et Mr LAUMAIN Philippe

Absents : Mr MARION Michel et Mr MILLEROT Emmanuel

\* \* \* \* \*

Constatant que le quorum n'est pas atteint, le Maire lève la séance.

Il convoquera une nouvelle réunion du Conseil le vendredi 28 juin à 20h00.

Les délibérations prises lors de cette seconde séance seront valables quel que soit le nombre de conseillers présents (art. L 2121-17-CGCT).